



Fresnes-en-Woëvre, le 19 mars 2021



Mme ESTRADE Isabelle

La Principale :
Isabelle ESTRADE

Objet : Participation de votre enfant à la campagne de dépistage de la Covid-19 au sein de l'établissement scolaire.

Secrétariat :
Mme DAGOGNET Aline

Téléphone :
03 29 87 31 17

Mél :
ce.0550012@ac-nancy-metz.fr

Dans le cadre de la situation sanitaire inédite que nous vivons, la maîtrise du risque de transmission de la Covid-19 au sein des établissements scolaires est une priorité pour protéger la santé des élèves que nous accueillons. Dans ce contexte, il a été décidé, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le rectorat de l'académie de Nancy-Metz de lancer une campagne de dépistage de la Covid-19 au sein du collège DE FRESNES EN WOËVRE, pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.

Ces dépistages sont proposés aux **collégiens**, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'établissement.

La campagne de dépistage aura lieu dans l'établissement le **08/04/2021**.

Des tests qui sont appelés antigéniques seront proposés : ces tests donnent un résultat dans un délai de 15 à 30 minutes. Ils reposent sur un prélèvement naso-pharyngé, c'est-à-dire réalisé dans le nez avec un écouvillon. Les personnes porteuses du virus et présentant un risque de contagiosité peuvent donc le savoir très vite, et ainsi se protéger et protéger leur entourage.

Cette campagne de dépistage sera réalisée dans le respect des règles de santé publique définies par les autorités de santé.

Si vous êtes d'accord, ainsi que votre enfant, pour que ce test soit réalisé, **votre enfant devra retourner, au secrétariat du collège, le formulaire de consentement, dûment rempli, avant le 06/04/2021.** Les informations seront transmises à un professionnel de santé de l'Education nationale pour envoi aux autorités sanitaires.

La communication des résultats se fera à votre enfant par un infirmier (-ière) de l'Education nationale. Ils lui seront également remis sous format papier à votre attention.

Si le résultat du test est positif, il est nécessaire qu'il puisse s'isoler, comme cela est recommandé dans le cadre de la lutte contre la transmission du virus et de quitter l'établissement selon les modalités prévues au règlement intérieur.

Un test négatif n'écarte pas totalement le risque de présence du virus et de contagiosité. Si dans les jours qui suivent le test, votre enfant présente des symptômes compatibles avec la Covid-19, il devra consulter son médecin traitant.

La santé des jeunes est un enjeu majeur dans la lutte contre cette épidémie. Cette campagne de dépistage s'inscrit dans une démarche collective, solidaire, partagée, qui est au cœur de notre engagement pour cette santé.

ESTRADE Isabelle, Principale